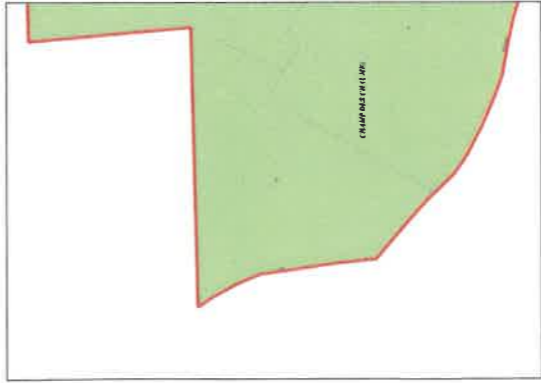
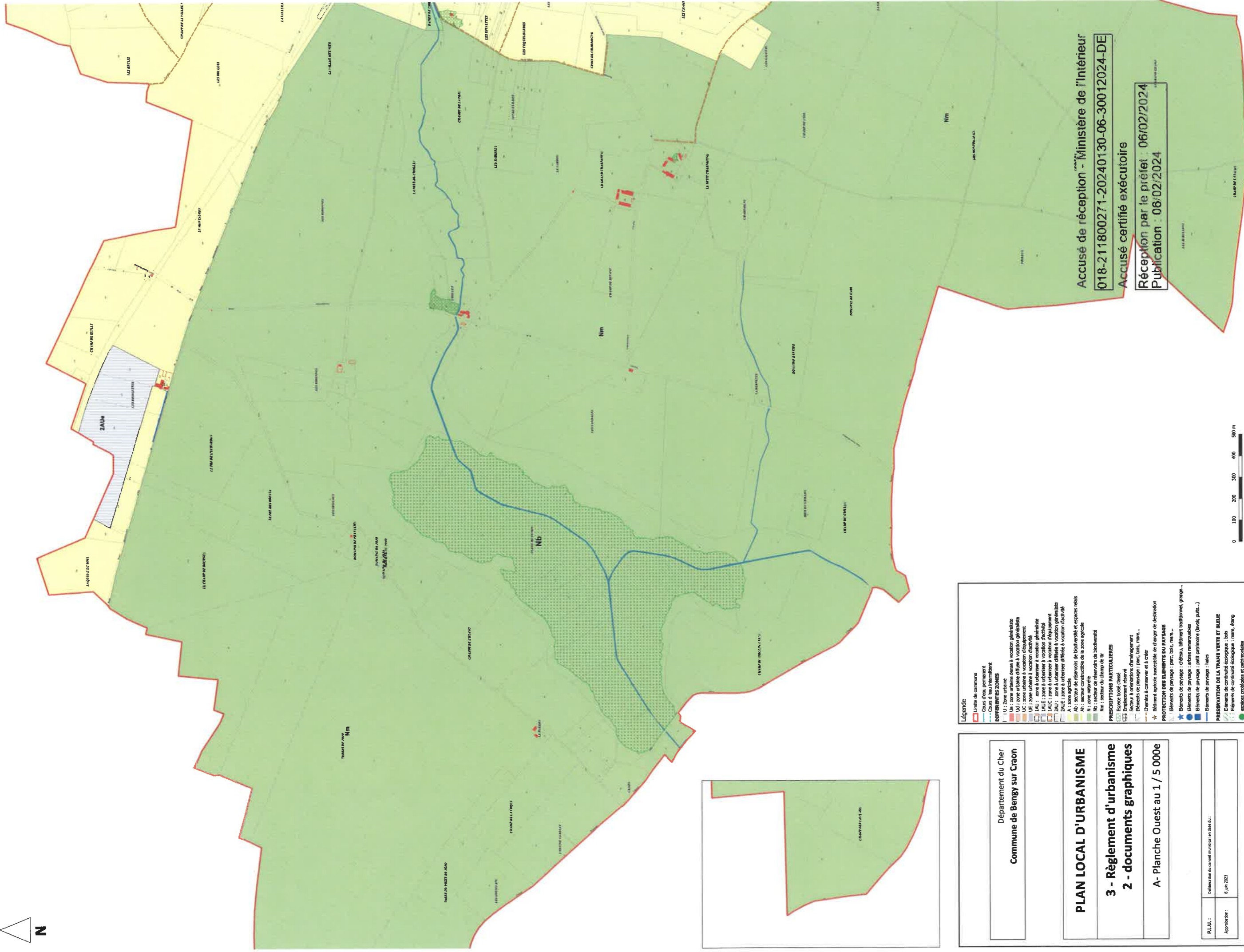




N



Département du Cher
Commune de Bengy sur Craon

PLAN LOCAL D'URBANISME

3 - Règlement d'urbanisme 2 - documents graphiques

A- Planche Ouest au 1 / 5 000e

PLU : Délibération du conseil municipal en date de :

Approbé le : 6 Juin 2023

Légende

- Unité de commune
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Diverses zones
- U : Zone urbaine
- Ua : zone urbaine destinée à vocation généraliste
- Ud : zone urbaine dédiée à vocation d'équipement
- Ue : zone urbaine à vocation d'habitat
- JAU : zone à urbaniser à vocation générale
- JAUc : zone à urbaniser à vocation d'équipement
- JAUd : zone à urbaniser dédiée à vocation d'habitat
- JAUe : zone à urbaniser dédiée à vocation d'activité
- A : zone agricole
- Ab : secteur de réservoirs de biodiversité et espaces naturels
- Ar : secteur constructible de la zone agricole
- Nb : secteur de réservoirs de biodiversité
- Nn : secteur du champ de tir
- Prescriptions particulières
- Espace bois classé
- Emplacement réservé
- Secteur à orientations d'aménagement
- Éléments de paysage : parc, bois, mare...
- Chemin à conserver et à créer
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- PROTECTIONS DES ÉLÉMENTS DU PAYSAGE
- Éléments de paysage : parc, bois, mare...
- Éléments de paysage : château, bâtiment traditionnel, grange...
- Éléments de paysage : arbres remarquables
- Éléments de paysage : petit patrimoine (levet, puits...)
- Éléments de paysage : haies
- PRESERVATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE
- Éléments de continuité écologique : bois
- Éléments de continuité écologique : mare, ébief
- espaces protégés et patrimoniaux
- Haies

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-21 1800271-20240130-06-30012024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2024

Publication : 06/02/2024

